

## **Résolutions Adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing tenue le 31 mai 2016**

### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2015 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi de la Loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits :

1-Prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2015 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

3-Approuve le contrat conseil avec *ATTIJARI FINANCES* au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

5-Approuve et entérine la convention conclue en date du 12/09/2014 avec *ATTIJARI FINANCES* relative à la mise à leur disposition d'un technicien du personnel informatique de Attijari leasing moyennant la prise en charge de 20% de sa rémunération.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### **TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

1-D'affecter les résultats de l'exercice 2015 et du report à nouveau créateur comme suit:

(Montant en Dinars Tunisien)

<b>Proposition Affectation du Résultat 2015</b>	
<b>Bénéfice de l'exercice 2015</b>	<b>5 332 477</b>
Report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	1 200 179
Report à nouveau sur l'exercice 2014	3 452 799
<b>Résultat à répartir</b>	<b>9 985 455</b>
Réserves spéciales réinvestissements / ex 2015	1 000 000
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>8 985 455</b>
Dotations à un Fonds Social	100 000
Dividende global Proposé (1,400DT / Action)	2 975 000
<b>Report à nouveau</b>	<b>5 910 455</b>
<b>A Prélever sur les résultats reportés de 2013, distribuables en franchise de retenue</b>	
	<b>1 200 179</b>
<b>A Prélever sur les résultats de 2014</b>	
	<b>1 774 821</b>

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 15 Juin 2016

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2015 à 50 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2016 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2016 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Exécutif du Crédit au titre de l'exercice 2016 à 12 mille dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour un mandat de trois ans commençant en 2016 et se terminant à l'AGO statuant sur l'exercice 2018 les administrateurs suivants:

- M.Khaled Ben JEMAA, Administrateur représentant le groupe Ben JEMAA
- M.Hicham SEFFA, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank

- M.Mohamed ELMONCER, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M Kamel HABBACHI, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Moez TERZI, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Mohsen BOUZID, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Walid KALBOUSSI, Administrateur indépendant
- M Hedi Karim SELLAMI, Administrateur Indépendant
- M.Salem DAHMANI, Administrateur représentant les petits porteurs

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**HUITIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

## **BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)**

**BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

(exprimé en dinar tunisien)

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2015</u></b>	<b><u>2014</u></b>
<b>ACTIFS</b>		
Caisses et avoirs auprès des banques	9 213 283	10 670 992
Créances sur la clientèle de Leasing	426 164 176	403 795 854
Acheteurs factorés	8 789 541	10 029 312
Portefeuille de placement	11 725 221	16 334 547
Portefeuille d'investissement	6 906 834	4 304 322
Valeurs immobilisées	4 320 424	3 645 002
Autres actifs	2 989 811	4 889 559
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>470 109 290</b>	<b>453 669 588</b>
<b>PASSIFS</b>		
Concours bancaires	569	760 431
Dettes envers la clientèle	6 671 439	7 019 561
Comptes courants des adhérents	1 648 720	1 784 952
Emprunts et dettes rattachées	396 015 483	385 181 991
Fournisseurs et comptes rattachés	22 923 578	18 767 049
Autres passifs	5 901 941	5 510 422
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>433 161 730</b>	<b>419 024 406</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	21 250 000	21 250 000
Réserves	2 125 000	2 125 000
Réserves Pour Fonds Social	162 104	117 204
Effets des modifications comptables	(551 800)	(551 800)
Fond capital risque	7 500 000	6 500 000
Résultats reportés	6 462 256	5 204 778

**Total des capitaux propres****36 947 560****34 645 182****TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS****470 109 290****453 669 588****III-L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES****TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015 APRES AFFECTATION DE RESULTAT**

	<b>Capital social</b>	<b>Réserve légale</b>	<b>Réserve spéciale de réinvestissement</b>	<b>Fonds social</b>	<b>Effets des modifications comptables</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2015	21 250 000	2 125 000	6 500 000	62 104	(551 800)	5 204 779	5 332 477	39 922 560
Affectations approuvées par l'A.G.O du 31/05/2016			1 000 000	100 000		4 232 477	(5 332 477)	0
Dividendes						(2 975 000)		(2 975 000)
<b>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>162 104</b>	<b>(551 800)</b>	<b>6 462 256</b>	<b>0</b>	<b>36 947 560</b>